



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 50387

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'intérieur sur la sécurisation des passages à niveau, dans le prolongement du plan national de sécurisation des passages à niveau lancé le 20 juin 2008. La mesure n° 6 de ce plan prévoit d'implanter des radars « franchissement de passages à niveau ». Il souhaite connaître le plan de déploiement envisagé.

Texte de la réponse

Dans le cadre du plan de renforcement de la sécurité des usagers de la route aux passages à niveau lancé en 2008, 45 radars de vitesse ainsi que 45 radars de passage à niveau ont été installés sur ces zones particulièrement sensibles. A l'occasion de la 6ème journée nationale de sécurité routière aux passages à niveau du 24 septembre 2013, Frédéric CUVILLIER, ministre des transports, et Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur, ont annoncé 30 radars de franchissement supplémentaires afin de porter le parc à 75 équipements à la fin de l'année 2014. Ces installations sont actuellement en cours d'étude en lien avec les services de RFF et de la SNCF.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50387

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1511

Réponse publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4740